

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COGES
DU 26 MAI 2015**Présents:**

Les parents élus :

Pascale Piquemal, Aurélie Pelletreau.
Delphine Bourgeois Volavong, Arnaud Vontobel
Serge Doussantousse,
Southasen Boulom,

Sébastien Mathey, proviseur

Dominique Goduel, directeur du primaire

Cédric Paga remplace Laurent Amselem, représentant du personnel

Saïd El-Moutaoukil, Directeur Administratif et Financier

Jérôme DUBOIS-MERCENT, COCAC

Information :

Benoit Heuchenne a démissionné du COGES.

Arnaud Vontobel, Delphine Bourgeois Volavong ont annoncé qu'ils quittent le COGES.

Aurélie Pelletreau a terminé son mandat et ne se représente pas.

Ordre du jour

Service Gestion :

- Travaux effectués au cours de la dernière période ; travaux à venir (salle de classe, autres)

- Frais de scolarité impayés : bilan après deux semaines de relance.
- Remplacement de Benoit Heuchenne comme interlocuteur auprès de Saïd.

Extension :

- Installation de la commission (membres), fonctionnement.
- modifications de la charte (doc à transmettre)

RH :

- point sur embauches
- nouvelle convention collective (doc à transmettre)

La présidente Pascale Piquemal ouvre la séance à 18h09.

Discussions	
1. Compte rendu, réunion 30 Avril 2015	
Le compte rendu du précédent Coges a été approuvé avec une clarification mineure demandée par Monsieur le Proviseur. Le CR sera présenté sur le site web du lycée après signature de la présidente.	
2. Demande de parents pour ajustement de frais de scolarité	
Discussion sur une requête de parents pour une réduction de frais de scolarité. La réduction du nombre des impayés est le sujet important dans cette période « extension ». En deux semaines depuis le dernier Coges, nous avons été capables de réduire nos impayés de 50% de 260.000US\$ à 130.000 US\$. Le Coges accorde des réductions de frais sur des cas très spécifiques et jamais d'une	

	<p>manière permanente. Les parents doivent présenter des requêtes annuellement.</p> <p>A ce jour 46 familles n'ont pas réglé tout ou partie des frais de scolarité de leurs enfants. Cette situation est préoccupante et pourrait impacter la sante financière du lycée. Pour l'année scolaire 2015-2016, le nouveau règlement financier fera en sorte que les paiements soient systématiques.</p>	
3. Service gestion		
	<p>La période de canicule a testé les limites de notre réseau électrique : 2 compteurs (+2600US\$) seront installés, 7 climatiseurs ont été changés pour leur vétusté, 5 autres seraient à changer.</p> <p>Une clôture sera installée à Si Muang pour améliorer la sécurité des enfants. Une grille en fer forgé a prévalu sur un mur de briques. (600US\$) Coût à partager avec le centre médical. JLC parent d'élève et ancien de la commission cantine présentera un croquis montrant les améliorations à apporter à la restauration des enfants ainsi que la conservation des repas.</p> <p>La plomberie de Si Muang devra être changée, mais Si Muang n'est pas fait pour durer dans la planification du Lycée, donc toute réparation doit être pesée.</p> <p>Le laboratoire du Lycée nécessitera un investissement de 15.000US\$.</p> <p>La désinsectisation ne sera pas systématique et régulière afin d'éviter la résistance des moustiques.</p> <p>Le DAF explique les difficultés d'obtenir des devis gratuits d'entreprises, en général sur 10 entreprises contactées seule une envoie un devis et de plus en plus demandent le paiement de leur devis. Une alternative a été discutée. Si une construction est prévue, comme celle du Laboratoire : un architecte serait contracté et dessinerait un plan/devis qui serait offert en appel d'offre ce qui faciliterait le travail des entreprises potentielles.</p>	
5. Contrat lycée-prestataire de la cantine		
	<p>Le contrat 2015-2016 a été signé par l'école avec l'ancien prestataire. Les discussions ont apporté des améliorations à la relation entre le prestataire et le Lycée Hoffet.</p>	
6. La suivi des travaux par un membre du Coges		
	<p>Le Coges qui sera élu le 11 Juin nommera un de ces membres pour suivre les travaux ordonnés par le Coges et coordonnés par le Lycée.</p>	
7. Commission extension		
	<p>Le Coges confirme la confidentialité des discussions de la commission extension. Le membre du Coges membre de la Commission Extension sera le relais des discussions vers le Coges. La commission Extension est consultative et son avis sera validé par le Coges. Si ce n'était pas le cas, le Coges devrait apporter une explication à son opposition.</p> <p>Le Coges a discuté le pré-rapport de Rapport Carsault et son estimation excessive : 5,600.000US\$ Ce coût est démesuré et des solutions doivent être trouvées afin que le Coges respecte ses engagements envers les parents. Le Coges souhaite affiner la tentative de budget afin que les chiffres soient plus réalistes et s'approchent des possibilités financières prévues du Coges. Des membres du Coges approcheront constructeurs locaux et régionaux afin d'apprécier le coût de l'extension.</p> <p>Ce premier chiffre montre l'importance de la recherche de crédits et de poursuivre le calcul d'une estimation des coûts à prévoir. La prochaine réunion de la commission extension aura lieu le mercredi 3 juin à 17 heures.</p>	
8. Recherche du nouveau coordonnateur du périscolaire		
	<p>Un coordinateur du périscolaire sera recruté pour la rentrée de septembre 2015. Il lui sera alloué 360 heures (10h sur 36 semaines, temps à répartir selon le pic d'activités), ce qui représente un quart de temps sur 10 mois.</p>	
9. Convention Collective		
	<p>La convention collective a été présentée aux enseignants. Si elle obtient leur approbation et celle de tous les membres du Coges elle sera en vigueur pour la rentrée 2015. Si non le nouveau Coges devra la retravailler.</p>	
10. dates à retenir		
	<p>Prochain Coges 23 juin, AG 11 Juin, Fête de l'école 27 Juin</p> <p>L'AG devra mettre au vote 6 positions de membres du Coges.</p>	

Fin de la séance : 21h13

Le secrétaire, 1^{er} Juin 2015.